

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TÉLÉPHONE 21-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicains. Téléphone 32-64

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour toute la France... 20 fr. par an

On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste.

TARIF DES ANNONCES

Annonces industrielles, en 4 pages, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TÉLÉPHONE 21-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicains. Téléphone 32-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

Pour Satisfaire l'Opinion publique

Nous ne faisons pas de politique, nous ne voulons pas en faire.

Cela nous permettra donc de relever en toute indépendance, une curieuse élucubration qui ne serait pas dangereuse si elle ne tendait à faire croire que pense ainsi une partie de l'opinion publique.

Or, l'Opinion Publique, avec un grand O et un grand P, c'est, ça été et ce sera peut-être encore longtemps la terreur de ceux qui nous gouvernent et de ceux qui font nos lois.

C'est, sous la pression de cette soi-disant opinion publique représentée souvent par quelques énergumènes qui font plus de bruit que les autres humains que l'on fait parfois les pires bêtises.

Dans la République, qui est la chose de tous, on doit chercher à faire les affaires de tous.

Or, pour bien faire les affaires de tous, il est quelquefois utile de résister à l'opinion publique lorsqu'elle est mal dirigée ou mal conseillée.

Pour satisfaire l'opinion publique on avait au début de la guerre, voulu établir une telle égalité dans le devoir militaire qu'il n'y avait plus de professionnels dans les usines de guerre.

On en est revenu depuis, de cette mentalité baroque et en dépit de la jalousie excusable qui peut se manifester, on a reconnu qu'un homme même jeune, utile à la fabrication des munitions, était tout de même mieux à sa place dans l'usine, que comme unité combattante dans la tranchée.

Ce favorisé, l'opinion publique l'a admis parce qu'enfin l'intérêt commun est de gagner la bataille et non de faire l'égalité de la souffrance.

Pour satisfaire l'opinion publique on immobilise encore dans des bureaux militaires encombrés, des hommes inaptes à se battre et qui rendraient de bien plus grands services à l'intérieur pour la reprise des affaires.

On s'est décidé peu à peu, cependant, à mettre en suris des boulangers, minotiers, bouchers, chefs de grands usines. Mon excoercie, qui d'ailleurs n'a personne au front, a fini par admettre avec le cercle intime de ses commères que, malgré 26 mois d'une pareille guerre, continuer à recevoir régulièrement son pain tous les jours cela excusait bien la présence, sans uniforme, de ce grand beau jeune homme, à la tête de la Minoterie de X..., ou de ce veinard de boulangier du coin, encore à son fournil.

Pour satisfaire l'opinion publique on a voté les taxations. Merci du cadeau. Les résultats sont chaque jour plus concluants.

Dans certains de nos confrères quotidiens, l'Opinion Publique, par la voie de M. Ph. Clause, Secrétaire général de l'Union fédérale des Sociétés de Libre pensée du Rhône, nous apporte la solution de la vie chère.

D'abord, commerçants mes amis, si la vie est chère n'oubliez pas que c'est votre faute. En effet, le porte-parole des champions de la lutte contre l'obscurantisme, formule cette affirmation : « Il n'est plus permis à ceux qui détiennent une part de l'autorité du peuple d'écouter le bon vouloir du commerce individuel, ce dernier n'ayant donné que des preuves péremptoires de sa cupidité et de son imprévoyance ».

C'est clair cela, ce n'est pas obscur. La vie est chère parce que les commerçants sont cupides et imprévoyants. C'est leur faute si la superficie de culture betteravière a été réduite au point que nous ayons manqué de sucre. C'est leur faute si l'on n'a pas de wagons pour transporter les pommes à cidre. C'est leur faute si, pour le ravitaillement de l'armée, on doit prélever tout d'abord, une forte partie des récoltes et laisser ensuite le reste à la population civile. C'est leur faute si la récolte des pommes de terre est déficitaire.

Qu'ils sont cupides ces commerçants, d'acheter des haricots 100 francs les 100 kilos dans les régions de production et de ne pas les revendre dix sous le kilo.

Pour lutter contre cette cupidité et cette imprévoyance, les illuminés de la libre-pensée rhodanienne nous font la proposition suivante :

« Considérant que la déconvenue éprouvée à propos du sucre enseigne que la solution rationnelle de la crise de la vie chère, est dans la réquisition générale des produits du sol, des industries de l'alimentation, de l'habillement, du chauffage, de l'éclairage, de tous les moyens de production et de transport.

« Le Conseil fédéral demande aux pouvoirs publics, issus du suffrage universel, les mesures sérieuses et efficaces commandées par les circonstances. »

Et voilà, ce n'est pas plus difficile que ça. Comment n'y a-t-on pas songé plus tôt que diable ! Il n'y a qu'à réquisitionner tous les moyens de production et de transport et tous les produits. Vous verrez ensuite surgir des récoltes fantastiques, les betteraves donneront du sucre tout raffiné, suivant la variété : coupé en morceaux ou cassé, les pois lus sur

Le Marasme du Commerce des Bois

Depuis quelque temps, le commerce des bois se trouve dans un marasme complet. Les principales scieries françaises ont dû, peu à peu, fermer leurs portes. Et leurs chantiers sont déserts non pas, comme on pourrait le croire, par suite du manque de main-d'œuvre masculine, mais bien, ce qui peut sembler extraordinaire de prime abord, par suite du manque de matière première, de bois en un mot.

Cette situation, à laquelle se trouve réduit non seulement le commerce des bois de la région, mais encore celui de toute la France, est le résultat d'un état d'esprit bizarre dont les administrations ministérielles n'ont, hélas ! donné que trop d'exemples depuis la guerre.

Dans les premiers mois qui suivirent le début des hostilités, les usines et ateliers travaillant pour la Défense nationale, achetèrent le bois qui leur était nécessaire directement aux scieries ou commerçants de la partie.

Ces commerçants passeront alors de nombreux marchés à la Suisse, où on leur fournissait des coupes de bois. Ils purent ainsi servir les nombreuses commandes qui leur arrivaient de toute part.

Tout allait donc pour le mieux, quand un beau jour, les services compétents des ministères de la guerre et de l'agriculture trouverent qu'il était temps de modifier ce qui allait si bien.

Une circulaire fut donc envoyée à tous les fournisseurs de l'armée, leur enjoignant de s'adresser, dorénavant, aux chefs de leur région « qui avaient reçu des instructions spéciales pour leur livrer les bois dont ils auraient besoin ».

Les chefferies fournirent comme elles purent, faisant attendre assez longtemps les usines, étant obligées, elles-mêmes, de s'approvisionner chez les commerçants de bois.

Le 18 juillet 1916, le « Journal Officiel », publia un décret interdisant l'importation des bois étrangers. Ce décret prévoyait que des dérogations pourraient être accordées, et indiquait la marche à suivre pour les obtenir : demande à faire en quatre exemplaires, pièces justificatives, etc.

Les commerçants français qui recevaient une assez grande partie de leurs provisions de la Suisse, virent cesser complètement leurs arrivages. Ils s'adressèrent alors aux ministères de la guerre et de l'agriculture demandant que les dérogations prévues leur fussent appliquées. Quelques rares demandes furent seules satisfaites, et les commerçants ne pouvant plus s'approvisionner en bois, durent peu à peu fermer leurs chantiers. C'est ainsi que plusieurs scieries ou entrepôts de bois de notre région ont dû cesser tout travail et bien d'autres, d'ici peu, de toute la France, seront obligés de faire de même.

Le décret du 18 juillet eut, comme première conséquence, l'arrêt de la vie, très intensifiée depuis la guerre, de plusieurs usines. Edil-il au moins quelques avantages pour l'Etat ? Non, et c'est ce que nous allons voir.

D'après le décret, l'Etat seul pouvait importer. Tous les acheteurs français de bois en Suisse se trouvant ainsi éliminés, l'Etat crut que ce pays, désireux de vendre, lui céderait ses bois à un prix moindre que celui fixé par les marchés avec les commerçants français.

Les Suisses n'acceptèrent pas les prix proposés par l'Etat, et firent passer leurs bois en Italie où ils le vendirent à des taux avantageux pour eux.

Les chefferies françaises, à qui devait profiter en somme le décret du 18 juillet, vont se trouver bientôt, elles aussi, assez embarrassées, ne trouvant plus à s'approvisionner, et d'ici peu, le gouvernement devra revenir sur sa décision première.

Il est à souhaiter que les différents services compétents des ministères de la guerre et de l'agriculture reviennent à une plus juste compréhension de cette question des bois qui autrement, dans un laps de temps peu éloigné, pourrait faire surgir de nombreuses difficultés.

Nous savons que le conseil d'administration de la Chambre syndicale du commerce des bois de notre ville, s'est réuni mardi dernier, à son siège social, en vue des mesures à prendre pour défendre les intérêts de leurs syndiqués.

Une délégation sera même envoyée par eux, d'ici peu, auprès du ministre de l'agriculture.

Nous donnerons prochainement le résultat de cette démarche. J. CHAPUIS.

Association Nationale de la Meunerie française

Le Conseil de Direction de l'Association se réunira mercredi 18 octobre, à 2 heures de l'après-midi, au Siège central, 6, place du Louvre.

ORDRE DU JOUR
1° Communication des taxes de farine dans tous les départements.
2° Résultats de l'enquête de l'Association sur la qualité des blés récoltés en 1916.
3° Questions diverses.

GRAINS ET FARINES

Marché de Paris

Mercredi, 18 octobre.

Peu de monde au marché. Les cours varient peu, sauf pour les orges et sarrazins pour lesquels il y a très peu d'offres.

Blés. — La demande reste régulière, la tendance est ferme avec une légère avance sur la semaine passée.

On cote départ : Loiret, Eure-et-Loire, de 34,25 à 34,50; Mayenne de 33,70 à 33,90; Morbihan, Côtes-du-Nord, Finistère, de 33,25 à 33,50; Vendée de 33,90 à 34,10; Seine-et-Marne, Eure et Marne, 34 (France); Seine-et-Oise, 34 à 34,50; Ile-et-Vilaine, de 33,50 à 33,70; Aube 33,90 à 34 (France); Oise et Somme, de 33,75 à 33,85; aubaines-buissons, de 36,75 à 37 fr.

A l'étranger, la tendance est plus ferme dans l'ensemble, malgré quelques pluies en Argentine. Les cours sont en hausse légère de 0,75 environ aux 100 kilos. On cote en caf dans nos ports : Australie flottant, de 47 à 48 fr.; Walla-Bleu-estem, embarquement octobre-novembre, de 46 à 47 fr.; Manitoba n. 1 de 47 à 48 francs; n. 2 de 46,05 à 47 fr.; roux d'hiver et Hard-Winter, n. 2 de 44,50 à 45,50; Plata sur vapeur (78 kilos), de 45,50 à 46,50; (77 kilos), de 45 à 46 fr.; Choise White, Kurrachée, de 46 à 47 fr.

Farines. — Les prix se maintiennent malgré le peu de demandes.

On cote au départ des usines de 41,50 à 42 fr. nu et de 42,50 à 43 fr. logé; farine de riz, de 50 à 51 fr. dans nos ports. Pour les farines réglementaires du camp retranché de Paris, le prix reste fixé à 65 fr. le gros sac. Plusieurs moulins ont cessé toute production.

Seigles. — Les demandes pour la minoterie et la distillerie sont toujours actives. On cote Champagne, Oise, Somme, Loiret de 35 à 35,25; seigles du Centre, de la Loire, de l'Isère, de la Drôme, valent 34,75, ainsi que ceux de Bretagne.

Orges. — Les demandes sont nombreuses, mais le manque de wagons se fait toujours sentir vivement. Le commerce et la minoterie réclament à ce sujet, les orges n'étant qu'en hausse qu'à cause du défaut de matériel de transport. On cote au départ : Bretagne 39 fr., Poitou et Charente, 40 à 40,25; Ile-et-Vilaine, 40 francs; Beauce et Gâtinais, 42 fr.; Sarthe et Mayenne, 41,50.

Esourteons. — Peu d'offres, mais légère tendance à la hausse. On cote : Beauce, Gâtinais, de 40,75 à 41 fr.; Poitou et Vendée de 39,75 à 40 fr.; Champagne, de 40,25 à 40,50; Bretagne et Finistère, de 39,50 à 40 fr.

Avoines. — Les battages sont presque suspendus de partout. La tendance des cours présente une certaine fermeté. Les gris sont assez recherchés. On cote les gris de 29,25 Paris, les jaunes et blanches de 28,75 à 29 Paris. Au départ les gris de Beauce et de la Brie, sont payées de 29 à 29,25, les noires de Bretagne de 28,90 à 29 fr.; les gris de 28,75; les bigarrées de la même provenance de 28,25 à 28,35; les gris du Poitou, de 29,50 à 29,75; les noires du Centre et de l'Yonne, de 28,75 à 29 fr.; les jaunes et blanches de l'Oise et de la Somme, de 28,50 à 28,75; les blanches de Haute-Marne et de Haute-Saône, 28,50 départ.

Peu de changement pour les avoines étrangères.

On cote : en caf. par chargement complet octobre-novembre, de 34 à 35 fr.; dit novembre-décembre, de 34,50 à 35,50; dit Plata octobre-novembre, de 34 à 35 francs.

Mais. — On cote à Paris : Indocheine, blanc, tararé, 35 fr. On cote en dérivé : Plata, sur 5 d'octobre et les 4 premiers, 38 fr., logé le Havre; sur 4 de novembre, 37 fr. à Bordeaux. On cote en caf. dans nos ports : Plata, jaune, flottant, de 33 à 34 fr.; sur septembre-octobre, de 33,50 à 35 fr.; sur novembre-décembre, de 34,50 à 36 fr.; Amérique, bigarré sur octobre-novembre, de 33 à 37 francs.

Sarrasins. — Hausse légère. On cote suivant les provenances de 39 à 39,50 gare départ.

Marché de Bordeaux

Mardi, 17 octobre.

Blés. — Plus ferme, demande est bonne. On cote : départ Poitou-Centre, 34,25; B. T. O., 34 fr., prix qui paraît être celui pratiqué en général.

Sons et issues. — Il n'est plus question de cours pour cet article, qui est quasi introuvable, on accepte tout ce que l'on trouve, prix à débattre. On a vendu : repassés du Loiret, 25 fr., départ. Le son est autour de 20 à 23 fr., départ, suivant qualité et provenance.

Seigle. — C'est l'article du jour ! La demande est forte et impossible de pourvoir s'en procurer. On paierait : 33,50, départ, peut-être même plus. Il n'existe pas de vendeurs.

Orges. — Du Midi, pas moyen d'expédition même par 500 kilos ! La marchandise est donc obligée d'être immobilisée aux pays de production.

Du Centre, on cote : 38 à 39 fr., départ, et de Bretagne, 35,50 à 36 fr., départ.

Avoines. — Marché absolument nul pour cet article sur place, en raison du manque complet de wagons, les quantités achetées ne pouvant arriver.

La foire du 15, à Angoulême, a été également calme, on y trouvait quelques négociants proposant des avoines grises d'hiver à 30 fr. 50 départ, sous réserves

Marché de Lyon

Vendredi 20 octobre.

Les pluies d'automne ont commencé dans la région lyonnaise et ont gêné et arrêté momentanément les semailles. Les offres sont modérées. Le manque de moyens de transports pour les marchandises achetées se fait toujours sentir et ne facilite pas les transactions commerciales.

Il y avait peu de monde en somme au marché, où ne se sont pas traitées de très grosses affaires.

BLES. — La minoterie continue à recevoir quelques quantités du ravitaillement civil et sur notre place fait une toute petite demande. Les offres ne sont pas non plus bien actives, le Centre expédie de petites quantités en raison toujours des difficultés de sortie des départements. Le manque de wagons gêne considérablement les transports pour les provenances un peu éloignées.

Les cours n'ont guère varié depuis la semaine dernière, ils sont toujours assez fermes.

On a traité quelques blés de la région de 34,50 à 34,75 rendus, du Centre vers 34 et 34,25 départ; de la Bretagne, à 33,25 départ; de la Drôme, à 34,50 départ.

On cote : Blés région lyonnaise... 34 75 ... Les 100 kilos rendus Lyon ou Paris. Blés Centre (Allier, Cher, Nièvre) ... 34 ... 34 25 Blés Saône-et-Loire ... 34 50 ... Blés Côte-d'Or, Yonne ... 33 75 34 ... Blés Seine-et-Marne ... 34 ... 34 25 Blés nouveaux Beauce ... 34 25 ... Blés nouveaux Touraine ... 34 25 ... Blés Poitou ... 34 25 ... Blés Vendée-Deux-Sèvres ... 33 75 ... Blés Bretagne ... 33 50 ... Blés du Midi : tulleuses-saissettes ... 35 Aubaines buissons ... 37 ...

Les 100 kilos départ. FARINES. — On cote : Farines 80 % taxe officielle... 43 50 ... Les 100 kilos rendus en boulangerie à Lyon, nus en toile facturée et reprise au même prix.

ISSUES. — Les sons restent bien demandés par continuation et la marchandise fait toujours défaut. La taxe est une bien belle chose, mais elle ne crée pas la marchandise; aussi trouverait-on des acheteurs qui paieraient 22 fr. les gros sons et de 23 à 23,50 les recoupees. Bien entendu, nous ne donnons pas ces prix comme une cotation mais simplement pour définir la situation anormale de l'heure actuelle.

SEIGLES. — Le déficit des ensemencements a réduit la production dans de fortes proportions. En raison des hauts prix actuels, la consommation humaine et celle des bestiaux se détournent bien des seigles, mais pour la distillerie il subsiste une vive demande qui maintient la hausse et même l'accroît.

Sur notre place, les affaires se bornent aux provenances régionales qui marquent une hausse légère.

On cote : Seigles Forez-Lyonnais... 34 25 34 75 Seigles Isère... 34 25 34 75 Seigles Saône-et-Loire... 34 25 34 75 Les 100 kilos départ.

AVOINES. — C'est le maintien des prix, simplement d'ailleurs leur stabilité sans que l'on puisse discerner une orientation précise soit à la hausse, soit à la baisse. Dans la plupart des régions les cours des avoines grises de printemps et noires se placent entre 23 et 29,50 départ. C'est le prix demandé dans la Côte-d'Or, dans le Bourbonnais. Les gris d'hiver obtiennent des cours plus élevés.

On offre encore à notre marché des avoines blanches de la Haute-Saône à 28,25 départ.

En raison du peu d'offres et du peu de demandes, le commerce lyonnais achète plutôt dans la région.

On cote : Avoines Dauphiné-Lyonnais grises... 29 50 ... ditto noires... 29 75 ... Les 100 kilos rendus Lyon.

Marché de Marseille

Jeudi 19 octobre.

BLES TENDRES. — Ravitaillement civil, 33,75 palan Marseille.

BLES DURS. — Aubaines ou buissons, 36 fr.; godelles d'Auvergne, 35 francs gare départ.

Fard. et Max PALM, Courtiers-Représent. 10 MARSEILLE 0

Jeudi 19 octobre. FARINES ET ISSUES. — Farines. — Nous cotons : farine réglementaire 80 %, 42 fr. la balle de 100 kilos; gruaux D. 39,50 les 100 kilos logés gare Marseille, paiement comptant net.

ISSUES. — La situation du marché est toujours la même, la marchandise manque.

ARRIVAGES DE BLES ET FARINES du 10 au 18 octobre

Mardi, 10 octobre. De Sousse, vapeur Mascara, avec 193 sacs pet. blé, 350 sacs farine, 550 sacs gros son; de Saffi, vapeur Tensift, avec 2.000 sacs blé; de Bahia Bianca, vapeur Andreas, 470.100 kilos blé; de Tunis, vapeur Mansoura, avec 100 sacs blé, 100, 200 sacs farine, 150 sacs gros son, 125 sacs dec. blé; de Sousse, vapeur Mansoura, avec 50 sacs farine, 385 sacs pet. blé.

Lundi, 16 octobre. De Tunis, vapeur Ville de Bone, avec 200 sacs farine, 100 sacs pet. blé; de Mazagan, vapeur Chaouia, avec 2.500 sacs blé; de Casablanca, vapeur Chaouia, avec 3.430 sacs blé; de Tunis, vapeur Biskra, avec 200 sacs farine; de Tunis, vapeur Rhône, avec 100 sacs farine, d'Oran, vapeur Jne Dar, avec 8.000 sacs blé; de Philippeville, vapeur Moise, avec 400, 300, 200, 200 sacs semoule, 200 sacs farine, 200 sacs semoule; vapeur Niver-nais, avec 100, 100, 75, 150, 25, 50, 150, 75, 25, 200, 250, 144, 156, 200, 100, 1.670.

Adjudications, Ventes ET ACHATS PUBLICS

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Pain de troupe à la ration Résultats

Montauban (Tarn-et-Garonne), 13 octobre. — Adjudicataire : M. Porte Léopold, au prix de 0 fr. 013 le kilo.

Saint-Etienne (Loire) - Adjudicataire : M. Duchateau Eugène, à Saint-Etienne, 0 fr. 03 le kilo.

Roanne - Adjudicataire : M. Couturier Eugène, à Saint-Etienne, 0 fr. 035 le kilo.

Avic

Agen. — 23 octobre. Le concours consécutif du 13 octobre pour la fourniture de pain de troupe à la ration dans la place de Villeneuve-sur-Lot (90 hommes), du 1er novembre 1916 au 31 janvier 1917, n'ayant pas donné de résultat, un nouveau concours restreint aura lieu à la sous-intendance le 23 octobre, à 14 heures.

Moins-disant au concours consécutif : Mme Guérin, à Villeneuve-sur-Lot, 0 fr. 39 le kilo.

Fourrages à la Ration Résultats

Fontainebleau (Seine-et-Marne), 12 octobre. — Distribution de fourrages à la ration. Adjudicataire : M. Laborde, à Fontainebleau, prix divers.

Auxerre (Yonne), 14 octobre. — Adjudicataire : M. Paresat, de Melun.

Saint-Etienne (Loire), 18 octobre. — Soumissionnaires : MM. Ferrier Louis, Plet Jean, Bourgin Jean, à Saint-Etienne.

Roanne. — Soumissionnaires : M. Bourgin Jean, à Saint-Etienne; Mme Desmarais, à Roanne.

Montbrison. — Adjudicataire : M. Palmier, à Montbrison, farine, 0 fr. 25; pain-

PETITES ANNONCES

TARIF ET CONDITIONS

Sous cette rubrique, nos abonnés et lecteurs désireux de vendre ou d'acheter un fonds de commerce, un produit quelconque, du matériel neuf ou d'occasion, de trouver un employé sérieux, un associé, un commanditaire, de même que ceux à la recherche d'une situation pour eux ou un tiers auquel ils s'intéressent, pourront faire paraître des annonces aux conditions suivantes :

Cinquante centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce publiée moins de dix fois.

Quarante centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins dix fois.

Toute ligne commencée sera facturée pour une ligne entière.

Le texte des annonces devra être adressé à la Direction du Journal, sur feuille détachée, très lisiblement écrit et accompagné du montant.

MATERIEL NEUF ET D'OCCASION

A VENDRE voiturette Lion Peugeot 6-8 H.P. bon état, 900 fr. Ad. bur. du journal n° 456

A CHETERAI roue hydraulique métallique, 2 m. 90 à 3 m. diam., 2 m. larg. Coutin 10, rue Ancienne-Préfecture, Lyon.

A VENDRE pompe et 2 presses hydrauliques en parfait état. S'adresser Vve Borel, à Veyre (Puy-de-Dôme).

A VENDRE d'occasion un moteur à gaz Duplex 35 H.P. S'ad. Bur. du Journal n° 500.

LOCOMOBILES ET BATTEUSES

BATTEUSE état de neuf (Rivière d'Orléans), 1 force à chevaux, double nettoyage et aspirateur. Prix : 1.400 fr. S'adr. n° 347.

LOCOMOBILE (Sandier de Lyon) 7 chevaux, 1.900 francs; dito (Vierzonnaise), 12 chevaux, 3.900 francs; dito (Vierzonnaise), 5 chevaux, 1.000 francs. S'adr. n° 347.

ORBY anglaise 5 chevaux, état de neuf. — Prix : 1.300 francs. S'adr. n° 347.

MACHINE moteur essence, 8 chevaux. Avec sa batteuse faisant 300 doubles de blés par jour, tout à l'état de neuf. Prix : 4.000 francs. S'adresser au « Courrier du Commerce »

OFFRES DE MARCHANDISES

A VENDRE un lot deux mille quintaux environ copaux, prenant de déchets de saboterie mécanique. S'adresser Legrand, Puisseux (Loiret).

A VENDRE plusieurs balles bar cotons blancs et couleurs, plusieurs wagons pommes de terre Beauvais, Early, Saucisse, Hollande, plusieurs wagons avoine grise Poitou. Demander prix, Terrassier, grains, Sauze-Vausse (Deux-Sèvres).

A VENDRE pommes à cidre de la vallée d'Angers, 1^{er} cru de Normandie. Ecrire à Durand, propriétaire récoltant à Lisieux (Calvados).

MARICOTS, pommes de terre toutes variétés à la vente. S'adresser à M. Crozat, négociant, à Limoges.

A VENDRE au plus offrant, cinq mille bouteilles vin vieux Châteauneuf-du-Pape, origine garantie, qualité excellente, degré 13 minimum, âge 4 à 5 ans, présentation parfaite; s'adres. au « Courrier du Commerce » n° 484.

A VENDRE foin pressé, paille de seigle défilé ou machinée soit en balles pressées. Pommes de terre, à acheteur fournissant ordres transport. S'adr. à Mme Feuille et fils, fourrages, à Vorey (Hte-Loire).

VENTE aux derniers cours pommes de terre Institut de Beauvais, etc. Ecrire Leboulangier, 43 Grande-Rue, Cherbourg.

DEMANDES D'ACHATS

BOIX. — On achèterait noix en coque de la nouvelle récolte par petite et grande quantité. Donner prix et quantités au bureau du journal n° 520.

ACHETERIONS moulin à cylindres, installation moderne, bien situé, faisant 60 à 120 quintaux par jour. Ecrire « Courrier du Commerce », n° 325.

ACHAT de vieux papiers, vieux livres, catalogues, registres anciens, copes-lettres, vieilles correspondances, journaux, cartons et rognures d'imprimeries au plus haut prix du cours. Prendre adresse au Bureau du Journal n° 373.

ON DESIRE acheter presse à fourrages à haute densité. Faire offres Rouyroux, fourrages, Béziers.

A CHETERAI roue hydraulique 2 m. 85 à 3 m. diam., 2 m. à 2 m. 20 larg., arbre 5 m. 50 long. S'adr. moulin de Mureils (Drôme).

A CHETERAIS Camions Automobiles de 5 à 6 tonnes. Ecrire Goutier, 29, rue Croix-Blanche, Bordeaux.

A CHETERAIS bon nettoyage, fort convertisseur et vis en tôle de 4 mètres, parfait état. Jallon, Balbigny (Loire).

FRANCOIS OLIVE, 3, rue Colbert, Marseille. Je demande offres en avoine, blés, seigle, orge, légumes secs, pommes de terre, sarrasin et graines fourragères.

A VENDRE OU A LOUER

ON VENDRAIT pour se retirer des affaires, fonds de commerce de vins en gros, très achalandé, situé sur la place de Lyon. S'adr. pour renseignements, au journal n° 600.

A VENDRE un fonds de commerce chiffons métaux avec ou sans les marchandises en magasin, dans ville importante de la Savoie. 40 ans d'existence. Bénéfice minimum 20.000 francs par an. S'adresser Bureau du Journal, n° 376.

A REMETTRE cause décès, bon fonds de boulangerie, dans centre important de Saône-et-Loire. S'adresser au Bureau du Journal 507.

A REMETTRE de suite cause décès café restaurant avec vaste écurie-remise, ai-sances et dépendances, agencé pour marchand de bestiaux ou commissionnaire, près des abattoirs de Dijon. S'adresser à Mme Vve Bresson, rue des Corroyeurs, à Dijon.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEF ayant dirigé importante usine de salaisons, spécialité pour le salage des jambons de toutes façons et fabrication saucisson, désire place. 1^{re} références. Paris et Suisse. S'adresser journal n° 510.

OFFRES DE SERVICES

ON DEMANDE pour Seyssel, chez M. Reveillard, boulanger, un bon ouvrier, bien rétribué. S'y adresser.

REPRESENTATION ET COURTAGE

REPRESENTANT sérieux et actif, bonnes références, dégagé de toute obligation militaire, demande cartes de bonne maison, excepté liquides et huiles. Ecr. Louis Demin, impasse de la Poudrière, n° 4, à Moulins-sur-Allier.

MARSEILLE. Courtier grains-fourrages. Of-fre services. Ecr. A. T., 84, bur. Journal.

ON DEMANDE DES MARRAINES

UCIEN MAILLET, classe 1915, 164^e d'infanterie, 6^e Cie, 1^{er} sect.; secteur 157, de rasade marraine pour correspondre.

DEMANDE DE PERMUTANT

J. GAGET, caporal 109^e territorial d'infanterie, 2^e Cie, station-magasin Marseille demande permutant pour Lyon.

GRANDE SOCIÉTÉ MEULIÈRE

SUCCESSIONALE A ÉPERNON



DUPETY, ORSEL & C^{ie}
LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE
Seine-et-Marne
Acquéreurs de la Nouvelle Société meulière
VERNOT & C^{ie}
PROPRIÉTAIRES DE CARRIÈRES
FABRIQUE DE MEULES à MOULINS
SPECIALITÉ POUR MATIÈRES DURES
EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE de LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE (S.-et-Marne)

GRANDES LIQUEURS DE LYON
SIXTINE + SUC BEAUJOLAIS
MICHEL BRUNIER & FRÈRES
Distillateurs-Spécialistes - LYON - 138-140, cours Lafayette
FRUITS BRUNIER

BANQUE CENTRALE LYONNAISE
J. TAILLANDIER & C^{ie}
LYON - 20, rue Centrale, 20 - LYON

Souscriptions à l'Emprunt National
et à toutes autres émissions

ORDRES DE BOURSE - PAIEMENT DE COUPONS - ÉCHANGES
— RECOUPONNEMENTS — TRANSPORTS — REMBOURSEMENTS —
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS GRATUITS, etc., etc.

NOUVELLES MACHINES DE MEUNERIE

BROSSES A SONS
BROSSES A BLÉ

Sur Demande envoi de Renseignements et références

Établies dans tous les Pays Industriels

MÉDAILLE D'OR Paris 1900
GRANDS PRIX : St-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906, Londres 1908
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY : Bruxelles 1910, Gand 1913

G. & A. CUSSON Frères & C^{ie}
CONSTRUCTEURS
à CHATEAUROUX (Indre)

EXTRACTEURS DÉTACHEURS MAISON FONDÉE en 1843

Toutes ces Machines sont construites sur le même principe, elles nécessitent un emplacement très restreint; prennent peu de force, sont d'une installation facile. Par leur application la mouture est considérablement améliorée.

BLUTERIE HÉLICOÏDE A MOUVEMENT RELATIF. La Bluterie la plus puissante qui existe, Graux et refus complètement dépourvus de farine. Donne des farines fines, rondes et sans piqures; peut bluter les matières les plus difficiles.

Commerce, Industrie, Agriculture

ADRESSES RECOMMANDÉES

CAOUTCHOUCS
ALCAN et Cie, 75, rue SaintLazare, Paris caoutchoucs bruts et gutta-percha

CAFES POIVRES
Joseph DANON et C^{ie}, importateurs, Le Havre (Seine-Inférieure).

DENREES DIVERSES
Légumes secs, conserves, produits chimiques, savons et tous produits alimentaires. Léon LOBJOIE, courtier, à Malakoff (Seine).

FROMAGES
KRAUER et PELLISSIER, 14, 15, 16, quai de Rive-Neuve, Marseille.

VINS ET SPIRITUEUX
MADON E. et F., courtiers à Marseille.

GRAINS, FOURRAGES, etc.
A. BRUNET fils et ROGER, 40, quai de Bourgogne, Bordeaux.

Achat d'avoines toutes sortes. Envoyer juste prix et échantillons, POTOT, grains, Nangis (Seine-et-Marne). Paiement contre remboursement; toiles à rendre ou ses toiles.

LEGNMES SECS
ETLIN Paul, 9, rue du Louvre, Paris.

A. BRUNET fils et ROGER, 40 quai de Bourgogne, Bordeaux.

André ALLARD, spécialité pour l'armée, 9 et 11 rue Tibouméry, Paris.

SAVONS
NEGREL Auguste, 11, cours Lieutaud, à Marseille.

HUILERIE DU PHÉNIX
H. FOURNIER, 19, rue d'Aguesseau, Lyon, téléphone 35-51, grand-prix, médaille d'or, Exposition Internationale d'Alimentation de Lyon 1913, huiles d'olive extra, huiles de graines, gros et demi-gros, livraisons à domicile.
Dépositaire des Savons extra purs des Sociétés Fournier-Dellie et des délicieux Comprimés Bouillon Fournier. Exigez partout ces produits, si votre fournisseur ne les a pas, adressez-vous directement au dépôt.

FABRICATION FRANÇAISE

Trieur Hélicoïdal "IDÉAL"

à Vannes réglables

POUR trier les déchets de trieurs et les graines de toutes espèces.

SYSTÈME BREVETÉ

Il est indispensable aux Meuniers, Grainetiers, Marchands de Grains et de Denrées Coloniales, Brasseries, etc.

L'Idéal fait le triage automatique en une seule opération — donne quatre classements — élimine les poussières — n'a qu'un seul chemin de triage — engorgements impossibles — toutes les sorties sont sur le même côté — pas de frais d'installation — pas de force motrice

Abel BOBLET, Ingénieur, LYON
Téléphone 57-19 87, Cours Vitton
Agents sérieux sont demandés

COMMERCE DE VEUX
— EXPÉDITIONS —

MARIUS HILAIRE
Boulevard Landos, LANGOGNE (Lozère)

Maison recommandée pour sa bonne marchandise et ses prix modérés

BUREAU DES DOMAINES DE BESANCON

Le Mercredi 25 octobre 1916, à 10 heures trois quarts, au bâtiment du Saint-Esprit, à Besançon,

VENTE AUX ENCHÈRES
DE
10.000 kilos de Déchets de Drap
(en 6 lots)
et 600 kilos de Papiers
(en 1 lot)

QUI ACHÈTE CHER en gros et PAYE COMPTANT

SAINDOUX FLAMBARDS ?

B. KONRAD
Près les Abattoirs — DIJON
Téléph. 388 Adr. télégr. KONRAD-DIJON

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté, 67, Lyon

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LA MEUNERIE

CHARLAS & BROCAS

Quai Saint-Vincent, 61 - LYON

SOIES à bluter
TOILES métalliques
MEULES de Moulins

HUILES MINÉRALES POUR LE GRAISSAGE

TAILLEUR

TÉLÉPHONE 35-28

ANGE BALLESTEROS

Cours de la Liberté, 68
— LYON —
COUTURIER

SAINDOUX
et Salaisons en Gros

VENTE ET ACHAT

SAUCISSES DE LYON et DE MEXAENS
MONTADELLE FAYON et BOLSSE

G. BESSBY, Aîné
25, rue Amédée-Bonnef
LYON

Près l'angle des rues Bugueur et Bollaue

BOYAUD SALES
Fournitures générales pour SAUCISSES et BOYAUDS
couteaux, poires, épices, etc.

DEUXIÈME EMPRUNT DE LA DÉFENSE NATIONALE

Pour hâter la Victoire, souscrivez à l'Emprunt. La France compte que chaque Français fera son devoir, que chacun, dans la mesure de ses ressources, apportera sa contribution à la Défense nationale.

La nouvelle rente française 5% exempte d'impôts, garantie contre toute conversion avant le 1^{er} Janvier 1931, est émise à 88 fr. 75 payable en quatre termes : 15 francs en souscrivant; 23 fr. 75 le 16 Décembre 1916; 25 francs le 16 Février 1917; 25 francs le 16 Avril 1917. Les souscripteurs qui se libèrent en une seule fois ont droit au coupon venant à échéance le 16 Novembre 1916, ce qui fait ressortir :

Le prix d'émission à 87 fr. 50
Le rendement net à 5 fr. 70%

La souscription ouverte le 5 Octobre sera close, au plus tard, le 29 Octobre 1916.

La BANQUE DE FRANCE admettra cette rente en garantie d'escompte et d'avances.

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES PARTOUT
Caisse Centrale du Trésor, Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Perceptions, Recettes de l'Enregistrement, Bureaux de Postes, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Recette Municipale de la Ville de Paris, Caisse d'Épargne, Banques et Etablissements de crédit, Agents de change et Notaires.

"Cuir et Peaux en Poils"
ACHATS DIRECTS A LA BOUCHERIE

Anciennes Maisons Pierre VERJUS fondée en 1863
Maison J. VERJUS et G. MORIN, 1887-1913

VERJUS FRÈRES
47, Chemin du Pré-Gaudry, 47
Téléph. 54-39 LYON Téléph. 54-39

MOULIN
"Sans pareil"

pour CONCASSER, MOUDRE et TAMISER
Froment, Seigle, Mais, Avoine, Orge, Son, Issues et autres déchets de moulin, Légumes secs, Poudre de savon, Epices, Produits chimiques, etc., etc.

Seul Fournisseur :
H. FIECHTER
BALE
40, Avenue Délémont, 40
Maison SUISSE fondée en 1891

L'Union de la Boucherie Lyonnaise
ET DE LA RÉGION

Le Plus important Foudoir de Suif de la contrée

ACHÈTE toutes les Qualités et Quantités de **SUIFS**
RÈGLEMENT IMMÉDIAT

USINES ET BUREAUX :
33, Avenue de l'Abattoir — LYON-VAISE
Téléph. 3-07 Adr. télégr. UNION-SUIFS-LYONNAISE

La Meilleure Réclame EST CELLE du « Courrier du Commerce »
BUREAUX : 67, Cours de la Liberté, LYON